Ami du Clergé du 12 mars 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de l'Annonciation. — I. La dévotion de l'*Angelus,* 145. — II. *A l'occasion du XVe centenaire du concile d'Ephèse :* Marie Mère de Dieu, 146.
Petit Carême sur les Béatitudes. — VI. *Dimanche des Rameaux :* « Bienheureux ceux qui sont purs, » 150.
Instructions à des collégiens. — XXIII. Les bienfaits de Dieu, 154. — XXIV. Le martyre de Notre-Seigneur, 156.
Courtes instructions sur le « Pater. » — V. La sanctification du nom de Dieu, 159.

POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION

I

LA DÉVOTION DE L'ANGELUS

Mes frères,

Je voudrais vous parler aujourd'hui d'une dévotion chère à la T. S. Vierge, d'une dévotion qui vous fournit chaque jour et trois fois par jour l'occasion de lui dire votre amour, de lui rendre vos hommages et d'invoquer sa protection toute-puissante. Cette dévotion, c'est celle de l'*Angelus*. Nous allons en voir l'*origine*, le *but* et les précieux *avantages*.

I

C'était en 1095, il y a par conséquent plus de 800 ans. Le Pape Urbain II venait, sur les pressantes instances de Pierre l'Ermite, de prêcher à Clermont la première croisade et d'inviter les peuples chrétiens à voler au secours de la Terre Sainte et des chrétiens orientaux opprimés par les Turcs. Seigneurs et paysans, chevaliers et soldats avaient répondu à cette invitation par un immense cri de : « Dieu le veut ! » La croix sur la poitrine, des milliers de Croisés, les uns par terre, les autres par mer, avaient pris le chemin de la Palestine. Malheureusement, d'innombrables dangers les attendaient au cours de la route et à leur arrivée en Terre Sainte. Pour leur venir en aide et leur obtenir le secours de Dieu et la protection de sa sainte Mère, le Pape décida que chaque jour, matin et soir, on sonnerait la cloche dans toute la chrétienté et qu'à cet appel tous les fidèles restés au pays réciteraient trois *Ave Maria* à l'intention des absents. Les rois de France publièrent de leur côté des édits rendant cette pratique obligatoire dans tout leur royaume. Plus tard, Louis XI prescrivit qu'en plus du matin et du soir, la cloche de chaque église se fît également entendre à midi pour inviter tous ses sujets à saluer une fois de plus la Mère de Dieu envers laquelle il avait une tendre dévotion.

La France entière obéit avec un pieux empressement ; bien vite les fondations pieuses se multiplièrent pour faire face aux dépenses occasionnées par ces sonneries et quelques années s'étaient à peine écoulées depuis les édits de nos rois que la pratique de l'*Angelus* était devenue générale dans notre pays. En certains lieux, on n'avait pas même attendu l'ordre de Louis XI pour ajouter l'*Angelus* de midi à ceux du matin et du soir. Vous savez avec quelle piété sainte Jeanne d'Arc déjà le récitait dès qu'elle l'entendait sonner ; vous savez quelles pieuses remontrances elle faisait au sonneur de Domremy, Simon Perrin, lorsqu'endormi le matin il oubliait de le sonner et comment au contraire elle se plaisait à le récompenser lorsque, les jours et les veilles de fête, il le faisait précéder de nombreux et joyeux carillons.

II

Cette sainte pratique a traversé les siècles et aujourd'hui non seulement en France, mais dans le monde entier, il n'est guère d'églises où le matin, à midi et le soir, les cloches ne se fassent entendre pour nous rappeler la venue de Notre-Seigneur sur la terre et nous inviter à saluer sa T. S. Mère. Car tel est le but de l'*Angelus*. Ceux qui ignorent tout de la religion ne lui attribuent qu'une utilité vulgaire et toute profane : ils s'imaginent que l'*Angelus* du matin est sonné pour nous éveiller, celui de midi pour nous annoncer l'heure du repas, et celui du soir pour nous inviter à cesser notre travail. Comme ils se trompent, ceux qui pensent ainsi, et comme ils se font une idée bien peu noble de cette belle coutume !

L'*Angelus* est une sonnerie essentiellement religieuse, et dont la réglementation, par conséquent, dépend exclusivement de l'autorité ecclésiastique. Son premier but est de nous rappeler le grand mystère de l'Incarnation de Notre-Seigneur. Après le péché d'Adam, l'humanité coupable dut pendant de longs siècles gémir loin du ciel et soupirer après la venue du Sauveur qui lui en rouvrirait les portes. Les patriarches, les prophètes, toutes les nations de l'antiquité l'appelaient de leurs vœux. Le triste état dans lequel elles étaient tombées leur faisait sentir combien elles avaient besoin de Dieu, combien l'humanité ne peut rien sans Dieu.

Notre-Seigneur, exauçant tant de prières, paraît enfin sur la terre. L'Evangile qu'il prêche, la religion qu'il établit, change aussitôt la face du monde, le transforme, le civilise. Nous continuons de jouir de cette civilisation chrétienne qui progresse ou diminue dans la mesure où la religion chrétienne elle-même est en honneur ou en baisse, comme pour mieux marquer que c'est à l'Incarnation de N.-S. Jésus-Christ que nous la devons.

Beaucoup ne s'en souviennent plus. Nous-mêmes, nous sommes souvent tentés de l'oublier. Or l'*Angelus* a pour but de nous le rappeler. Trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, la cloche nous invite à redire ce récit de l'Incarnation : « *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*. L'ange du Seigneur annonça à Marie qu'elle était choisie pour être la Mère du Sauveur. — *Et concepit de Spiritu Sancto*. Et elle le conçut dans son chaste sein par la vertu du St-Esprit. — *Ecce ancilla Domini, fiat mihi*

secundum verbum tuum. Je suis la servante du Seigneur, répondit Marie, qu'il me soit fait selon votre parole. — Et aussitôt le Verbe se fit chair et il vint habiter parmi nous. *Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis.* »

Chaque fois que nous entendons sonner l'*Angelus*, redisons ces paroles et remercions Notre-Seigneur. Remercions-le de nous avoir tirés du misérable état où le péché nous avait réduits même en ce monde ; remercions-le de nous avoir rouvert le ciel et rendu l'espoir d'y entrer.

L'*Angelus* nous rappelle aussi que c'est la T. S. Vierge qui nous a donné Jésus. Aussi la cloche nous invite-t-elle à la remercier, elle aussi, en lui redisant trois fois le salut que l'ange lui adressa en lui annonçant le glorieux choix dont elle était l'objet comme Mère de Dieu.

III

Il est raconté que S. Bernard avait l'habitude de saluer une statue de Marie placée dans le cloître de Clairvaux chaque fois qu'il passait devant elle. Pour montrer combien cette pratique lui était agréable, la Sainte Vierge fit un jour un miracle : elle permit que sa statue de pierre, inclinant la tête, rendît le salut au saint et lui dît : « *Ave, Bernarde*. Je te salue, Bernard. »

Combien plus doivent lui aller au cœur les milliers et les milliers de saluts qui, dans le monde entier, jour et nuit, montent vers elle ! Car à la vérité on ne sonne l'*Angelus* que trois fois par jour, mais comme le soleil baigne de ses rayons l'une après l'autre les différentes parties du globe, c'est successivement que les cloches des églises dispersées sur la surface de la terre sonnent l'*Angelus* le matin, à midi et le soir, et que les dévots serviteurs de Marie font monter vers cette bonne Mère l'*Ave Maria* de l'ange.

Vous vous êtes déjà, sans doute, trouvés dans une ville la veille de quelque grande fête à l'heure de midi. Les cloches aux notes graves de la cathédrale et des églises les plus importantes se font entendre tout d'abord, puis celles des églises secondaires mêlent à ces notes graves leurs volées plus joyeuses, les cloches au son argentin des couvents et des communautés ajoutent enfin leur ramage à ce concert imposant et, pendant quelques minutes, des flots d'harmonie emplissent les airs et réjouissent la cité. C'est ainsi que, sans discontinuer, des flots d'harmonie montent de la terre vers le trône de Marie, d'un endroit ou l'autre du monde.

Quel concert de louanges perpétuelles envers la Reine du ciel ! Comme les notes pieuses de toutes ces cloches bénies et les innombrables *Ave* dont elles sont le signal lui réjouissent le cœur ! Elle l'a montré plus d'une fois par des prodiges. C'est quand l'*Angelus* de midi sonnait au clocher de Domremy qu'envoyé par Dieu à la prière de Marie, l'archange S. Michel apparut à Jeanne d'Arc et l'envoya sauver la France. C'est quand l'*Angelus* de midi sonnait aux différents clochers des Alpes que N.-D. de la Salette apparut aux deux petits bergers Mélanie et Maximin. C'est quand l'*Angelus* de midi sonnait au clocher de Lourdes que l'Immaculée descendit du ciel et se montra à Bernadette, et c'est en la fête de l'*Angelus*, jour de l'Annonciation, qu'elle révéla son nom à l'humble voyante. Quand l'*Angelus* sonne et que, cessant un instant leur travail, ses enfants de la terre se découvrent et lèvent les yeux au ciel pour la saluer, la T. S. Vierge, attentive à leur prière, s'incline vers eux, leur sourit et les bénit.

Aimons donc cette belle prière. Si nous avons la pieuse habitude de la réciter, conservons-la ; si nous ne l'avons pas, contractons-la. Lorsque nous aurons rendu le dernier soupir, durant les quelques heures qui sépareront notre trépas de nos funérailles, on sonnera à chaque *Angelus* un glas, afin de recommander notre âme aux prières des fidèles. Si toute notre vie nous avons pieusement récité l'*Angelus* trois fois par jour, si neuf fois par jour par conséquent nous avons dit à la Sainte Vierge : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous à l'heure de notre mort, » ces glas seront le signal de notre départ de ce monde, c'est vrai, mais ils seront en même temps le signal de notre entrée au ciel où Marie nous aura introduit sans tarder. Ainsi soit-il.

II

A l'occasion du XVe centenaire du concile d'Ephèse

MARIE, MÈRE DE DIEU

Mes frères,

L'Eglise fête cette année le quinzième centenaire du concile d'Ephèse. Ce souvenir est cher aux fidèles enfants de Marie, car c'est alors que furent définis les dogmes de l'union hypostatique et de la maternité divine de Marie.

Depuis longtemps déjà Marie était appelée Mère de Dieu ; mais un hérétique lui ayant contesté ce titre si glorieux pour elle, l'Eglise se vit obligée de proclamer solennellement la doctrine véritable et de condamner ceux qui la rejetaient. Ce qu'il y a de remarquable dans l'histoire de cette définition, c'est la part qu'y prit le peuple chrétien. Aussi, pensant que vous serez heureux de constater à quel point vos ancêtres étaient dévots à Marie, nous allons retracer l'empressement qu'ils eurent à défendre son honneur, et nous étudierons une des raisons pour lesquelles le peuple chrétien s'est toujours montré si jaloux d'augmenter sa gloire.

I

Vous êtes habitués, m. f., à honorer Marie du titre de Mère de Dieu. Dès votre plus tendre enfance vous avez bégayé l'*Ave Maria* et c'est encore à cette prière que vous avez le plus souvent recours. Vous êtes loin de soupçonner toutes les controverses qui se sont déroulées au sujet des expressions qu'elle contient ; des flots d'encre ont coulé à cause de ces seuls mots : « Mère de Dieu. »

Au fait, réfléchissez un peu : ne semblent-ils pas renfermer une contradiction ? Dieu, c'est l'Etre éter-

nel, aux perfections infinies, qui multiplie les bienfaits et ne peut rien recevoir de personne. Comment donc Marie, simple créature, peut-elle être appelée Mère de Dieu ? Comment peut-on dire qu'elle a donné la vie à Dieu ? C'est l'objection que se faisaient certains penseurs au IIIe siècle.

Il ne faudrait pas croire, m. f., que nos ancêtres dans la foi aient accepté sans les étudier les formules du dogme catholique. Loin de là : on remarque dans les premiers siècles du christianisme, et surtout aux IIIe et IVe, une puissance de méditation remarquable sur les données de la Révélation.

Les écoles de théologie sont nombreuses. Usant de méthodes et de principes différents, elles rivalisent entre elles de science et d'influence. Elles créent, en Orient et en Occident, une fermentation intellectuelle tout à l'honneur de notre religion.

Parmi elles, l'école d'Antioche brille d'un vif éclat. Son théologien le plus remarquable est l'évêque de Mopsueste, Théodore. Celui-ci s'est mis nettement en face du fait de l'Incarnation, et il s'efforce de l'expliquer autant que c'est possible.

Il part de cette double affirmation de la Sainte Ecriture, que Jésus-Christ est à la fois Dieu et homme. Mais la difficulté commence quand il examine la manière dont ces deux appellations peuvent se concilier. Comment concevoir que le même être soit à la fois l'Infini et le fini, le Créateur et la créature, l'Eternel et le nouveau-né d'un jour ?

Si on laisse dans l'ombre les qualités de la nature humaine, on risque d'oublier que Jésus-Christ est un homme parfait. Mais si on les accentue, si on met surtout en relief les actions de Jésus-Christ homme, jusqu'à quel point peut-on dire qu'elles sont le fait d'un Dieu ?

N'y aurait-il pas moyen de garder à chacune des deux natures ses prérogatives propres en disant que le Christ est un merveilleux composé d'humain et de divin, un homme parfait dans lequel Dieu résiderait et dont toutes les actions seraient inspirées et régies par Dieu à la manière des prophètes ? Ne pourrait-on pas dire qu'en lui la personnalité humaine et la personnalité divine, tout en restant distinctes, s'unissent d'une intimité jusque-là inégalée ?

C'est, en somme, à cette conclusion que semble s'arrêter Théodore de Mopsueste. Elle va contre la croyance de l'Eglise, pour laquelle en Jésus-Christ il n'y a qu'une personne : la seconde de la Sainte Trinité. Mais alors ces idées, telles qu'il les présentait, ne manquaient ni d'attrait ni de profondeur. Elles étaient le fait d'un penseur hardi et personnel, qui en imposait à tel point par sa science qu'il n'était même pas discuté de son vivant.

Mais les idées ne sont pas des forces inertes : elles sont des semences fécondes qui se développent rapidement. Elles entraînent avec elles une quantité de conséquences qui nous en font connaître plus sûrement la valeur, à la façon d'une plante qui, sortant de terre, ne se distingue en rien des autres, mais s'en différencie parfaitement lorsqu'elle s'est développée.

Ce fut le cas, m. f., pour la théorie de l'évêque de Mopsueste. Apparemment orthodoxe, elle ne parut dangereuse que lorsqu'on s'aperçut de l'une de ses conséquences.

Et savez-vous quelle fut cette conséquence ? Précisément la dignité de Marie.

Un jour, à Constantinople, un prêtre imbu des idées de Théodore de Mopsueste déclara en chaire que Marie ne devait pas être appelée Mère de Dieu : — En Jésus-Christ, disait-il, il y a deux éléments, le divin et l'humain, le Dieu et l'homme. Il est bien évident que Marie n'a pas donné le jour à la Divinité, mais à l'homme seulement. Par conséquent, disons qu'elle est mère de Jésus-homme, et non de Jésus-Dieu. Appelons-la : « Mère du Christ », mais non pas : « Mère de Dieu. »

Chose étonnante, m. f., le peuple, qui n'avait pas bien saisi ce que la doctrine de Théodore avait d'audacieux touchant la personne du Sauveur, fut blessé au vif quand il entendit attaquer la Vierge Marie. Le sermon du prêtre Anastase causa un vrai scandale.

Le patriarche de Constantinople, Nestorius, monta en chaire pour défendre son prêtre. Dans une série de discours, il tenta de prouver qu'en rigueur de termes Marie ne pouvait être appelée : « Mère de Dieu. » Rien n'y fit. Le peuple et les moines, quoique n'ayant pas fait de théologie, se refusaient à abandonner le beau titre dont ils honoraient la Mère du Christ. Quelque chose leur disait que Marie était plus que la mère d'un homme, qu'elle était en réalité la mère d'un Homme-Dieu, donc la Mère de Dieu.

Ne pouvant discuter, ils allèrent trouver le patriarche d'Alexandrie, Cyrille. Celui-ci agréa leurs réclamations et exposa comment Marie pouvait être appelée : « Mère de Dieu » : — Sans doute, disait-il, Marie n'est pas la mère de la Divinité, mais elle est mère d'un homme dont la personnalité est divine. Donc on peut la dire mère de Dieu.

Nestorius ne voulant pas renoncer à son erreur, S. Cyrille décida de le faire condamner par un concile. Il s'adressa au pape, tandis que les moines allaient trouver l'empereur, et c'est ainsi qu'un concile général de 160 évêques condamna l'hérétique. Il était de foi catholique que nous pouvions appeler Marie : « Mère de Dieu. »

Vous dire la joie du peuple fidèle en apprenant cette nouvelle, serait chose difficile. « La séance, commencée le matin, s'était prolongée jusqu'à la nuit ; mais, durant tout le jour, le peuple entier de la ville d'Ephèse attendit la décision du concile. Lorsqu'elle fut connue, un immense cri de joie s'éleva ; on loua le concile, et on accompagna les évêques, avec des flambeaux et des cassolettes d'encens, jusqu'à leurs maisons, en particulier Cyrille. La ville fut illuminée sur plusieurs points, comme aux jours de fête. C'est ce que Cyrille annonce avec grande joie, dans l'une des trois courtes lettres qu'il écrivit alors aux Alexandrins et aux moines d'Egypte [1]. »

[1] HÉFÉLÉ-LECLERQ. *Histoire des Conciles*, II, 312. — Cf. MOURRET, *Les Pères de l'Eglise*, p. 451-452.

II

Pourquoi cet enthousiasme, m. f. ? Pourquoi, lorsqu'il s'agit de célébrer la Mère de Dieu, le peuple fidèle se montre-t-il toujours si fervent ? Car cette dévotion ne s'est pas éteinte avec le IVe siècle : elle n'a fait que croître avec les années. Les Saints de toutes les époques, les foules du moyen âge comme les catholiques de notre temps, rivalisent de vénération et de confiance en Marie.

C'est en partie grâce au peuple chrétien que le concile d'Ephèse put se réunir ; c'est grâce à lui que la croyance en l'Immaculée Conception se répandit, et cela à l'encontre même des opinions de théologiens de génie ; c'est lui encore qui accueillit avec une allégresse débordante la définition de cette même Immaculée Conception par Pie IX ; c'est lui enfin qui attribue à Marie le rôle de Médiatrice de toutes les grâces et qui réclame la définition dogmatique de cette doctrine courante dans l'Eglise. On dirait que tout le peuple chrétien devine les prérogatives de Marie, et qu'il n'a pas besoin d'être enseigné pour les connaître.

Comment expliquer ce fait remarquable ? Comment les fidèles peuvent-ils lire ainsi en Marie comme dans un livre ouvert ?

Ah ! m. f., il y a bien des raisons à cela, toutes excellentes. Mais il y en a une qui, pour être peut-être moins importante que d'autres, est cependant intéressante et mérite d'être développée. C'est que Marie est un idéal incarné.

Pour bien la comprendre, il faut vous remettre à l'esprit le rôle de l'idéal dans notre vie, et voir ensuite comment Marie en réalise à la perfection toutes les conditions.

1. Tout homme a besoin d'un idéal pour se bien conduire.

Lorsqu'on parle de la vertu, on la montre le plus souvent comme le fruit de la volonté, le résultat d'actes énergiques et soutenus, sans rapport nécessaire avec le degré d'instruction de l'intelligence. Il y a beaucoup de vrai dans cette manière de voir : oui, la vertu est surtout affaire de courage.

Cependant, il ne faut pas méconnaître le rôle immense de l'intelligence, même dans le domaine de la volonté. L'homme est un être raisonnable : il ne prend de décision importante qu'après avoir réfléchi ; son action n'est que la réalisation de son idée, et plus son idée est nette, plus l'âme, captivée par ce faisceau lumineux, s'élance avec ardeur dans l'action.

Pourquoi les hommes de génie ont-ils fait preuve d'une volonté si tenace ? Pourquoi un Napoléon, par exemple, montrait-il une énergie si farouche dans l'exécution de ses projets ? Est-ce uniquement à cause de sa force de volonté ? Non pas. C'est tout autant à cause de sa pénétration d'intelligence. Il avait une telle vigueur de conception, une vue si précise, si détaillée, si pleine, de l'œuvre à réaliser, que, fasciné par son objectif et sûr de l'atteindre, il franchissait tous les obstacles avec aisance.

Voilà, m. f., le rôle de l'idée dans l'ordre de l'action ; voilà le rôle de l'idéal dans le domaine de la vertu. Plus cet idéal est splendide, plus la volonté se porte vers lui avec ardeur, et l'homme se décide d'autant plus à pratiquer la vertu qu'il en entrevoit mieux la beauté, la convenance, la nécessité.

Aussi, lorsqu'après bien des efforts, nous sommes parvenus à nous faire un bel idéal, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux. Nous le contemplons avec bonheur : sa vue nous délasse des misères de cette vie et nous berce de l'espoir de l'atteindre. Quand nous sommes tentés ou découragés, il nous suffit de le regarder pour être fortifiés et entraînés. A sa suite, nous traverserions les montagnes et les mers, nous escaladerions les sommets de la sainteté.

Malheureusement la lumière qui nous guide dans le chemin de la vertu est bien vacillante. Il suffit d'une infidélité consentie, d'une attache excessive à la créature, d'une faute volontaire pour que la lueur céleste pâlisse ou même disparaisse pour un temps. Car notre idéal est d'une nature si délicate et si limpide que le moindre brouillard le ternit et la plus petite tache l'obscurcit.

Choisissons un exemple. Vous avez pris ce matin la résolution d'être humble. En méditant sur la nature de l'humilité, la beauté de cette vertu vous est apparue dans toute sa splendeur : vous voyiez nettement la conduite à tenir pour la journée. Vous envisagiez de sang-froid un manque d'égards, une impolitesse, une injure, et, dans cet examen de prévoyance, votre devoir vous semblait net, évident ; votre idéal d'humilité se tenait resplendissant devant vous ; un seul regard sur lui suffisait pour vous guider.

Mais voilà que, après avoir quitté votre méditation, vous vaquez à vos occupations quotidiennes ; et tout à coup, au moment où vous y pensez le moins, une petite humiliation vient fondre sur vous. Alors, conformément à votre résolution, vous jetez en toute loyauté un regard sur votre programme d'humilité, prêt à suivre ses indications.

Malheureusement, sous l'effet de l'humiliation, une fumée d'orgueil vous est montée au cerveau : votre idéal, n'ayant pas assez de consistance, disparaît dans ce nuage opaque, et, abandonné sans lumière sur la vague de votre passion, vous obéissez, non plus à la belle image de l'humilité, mais à un fantôme qui vous représente que cette humiliation bénigne est un outrage insupportable, et que c'est pour vous un devoir de justice de réparer cette injure. Aussitôt, avec la conviction profonde de suivre encore votre idéal blessé, vous laissez libre cours à votre indignation, et vous rendez mépris pour mépris.

Et le soir, quand les vapeurs de la colère se sont dissipées, quand le calme est revenu dans votre âme, alors vous apercevez votre fragile image d'humilité se relever de ses ruines et se dresser contre vous. Trop tard : vous vous étiez trompé.

Qu'aurait-il donc fallu pour que vous ne succombiez pas à la tentation ? Il aurait fallu que vous eussiez si bien approfondi la vertu d'humilité que

celle-ci eût pour ainsi dire acquis à vos yeux une réalité objective, sensible, d'un relief assez accentué pour qu'elle restât debout dans votre champ de vision, même au moment de la tentation. Or, m. f., qui est-ce qui possède une vue assez aiguë des réalités suprasensibles pour les apercevoir encore au plus fort des tempêtes morales ? Il n'y a que les Saints. Eux seuls sont si habitués aux notions surnaturelles qu'ils s'y meuvent comme dans leur élément propre. Leur âme, toute spiritualisée, est si élevée dans le domaine de la vertu qu'elle reste immobile et radieuse dans la lumière alors que la tempête fait rage sur leurs flancs.

Mais nous, pauvres pécheurs, impuissants à avoir une vue aussi persistante de la Vérité, serons-nous condamnés à la voir s'éclipser à chaque instant, juste au moment où nous en avons le plus besoin ? N'ayant pas l'esprit assez puissant pour sonder les régions éthérées de l'idéal, serons-nous obligés de n'en apercevoir que des ombres inconsistantes et d'être le jouet de nos passions aveuglantes ? N'y a-t-il pas moyen de trouver un idéal stable, qui frappe nos yeux d'une manière si sensible que nous ne le perdions pas de vue, même au plus fort de la tourmente ?

2. Rassurez-vous, m. f. : Dieu, voyant en effet que nous ne pourrions guère nous élever jusqu'à ces cimes, a eu la bonté de les abaisser jusqu'à nous sans rien leur enlever de leur majesté. Il a fait ce prodige inconcevable d'incarner l'Idéal dans une forme sensible ; et si vous voulez savoir où il se trouve, regardez Marie !

En effet, Marie est bien la perfection idéale. Vous cherchez, par exemple, à définir la vertu d'humilité à son plus haut degré. Vous vous représentez cet être imaginaire confondu dans son néant, vivant habituellement dans une dépendance absolue à l'égard de Dieu, reconnaissant facilement la supériorité de tous, oubliant tous ses intérêts, et s'oubliant complètement lui-même pour se vouer à une adoration ineffable du Très-Haut : voulez-vous trouver plus vite l'idée que vous cherchez ? Regardez Marie, et avouez qu'elle possède la vertu d'humilité beaucoup plus parfaitement que vous ne l'auriez rêvé : elle est pour ainsi dire l'humilité vivante.

Ou bien vous vous faites une description de la charité la plus parfaite pour une simple créature. Vous exigez d'elle un oubli constant de sa personne, une haute estime du prochain, une affection sans bornes pour lui, égale pour tous, accueillante aussi bien pour le malheureux en haillons, rebut de l'humanité, que pour l'âme de choix, délices de son entourage ; une affection qui ne se contente pas de se dévouer jusqu'à l'extrême, mais qui le fait en y ajoutant sa fleur : l'amabilité, la tendresse digne et caressante, le sourire suave et doux. Eh bien ! Après avoir beaucoup peiné à imaginer ce portrait de la charité, reconnaissez qu'il s'en trouve une description bien plus parfaite dans ce seul mot : Marie !

Et ainsi pour toutes les vertus. Toutes ces notions abstraites d'humilité, de foi, de pureté, de patience etc... que nous considérons comme des idées irréalisables, toutes sont contenues en Marie. Grâce à elle, il n'est pas nécessaire d'inventer de longues dissertations pour connaître le devoir ; il suffit d'ouvrir les yeux et de la regarder. Elle est l'expression vivante et parfaite de la vertu humaine, elle possède à la fois la sublimité de l'idéal et la puissance d'attraction du réel. Aussi, cette perfection vivante n'est pas vaporeuse : elle s'impose à nous avec toute la force du concret ; elle n'est pas à la merci d'une fumée d'orgueil ou d'un assaut de la concupiscence : elle les domine et les écrase. Au milieu de la tempête des passions, elle se livre sensiblement à nos yeux comme un phare lumineux.

Et avec quels attraits !

Elle nous apparaît sous la forme de l'être le plus séduisant qui ait jamais existé, avec la beauté d'une jeune fille dans ce qu'elle a de plus radieux, avec la délicatesse d'une vierge, avec la gravité tendre de la plus haute maternité, avec une sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés. Comment ne pas se passionner pour cette exquise figure ? Comment ne pas vivre sans cesse en face de cet idéal incarné de beauté et d'amour, pour lui consacrer le culte le plus désintéressé qui soit possible ? En même temps que l'on cherche en elle la lumière éblouissante de la vertu, comment n'y pas trouver le bonheur de l'affection la plus suave et du réconfort le plus efficace ?

Voilà, m. f., pourquoi les peuples ont toujours eu tant d'attrait pour la Vierge Marie. Marie est pour eux le miroir de la Divinité et de la perfection ; ils y trouvent la règle de leur conduite, ils aiment à la contempler, à en pénétrer les secrets ; et à force de se consacrer à son culte, ils la connaissent avec l'intuition profonde de l'amour.

Aussi malheur à qui veut diminuer son éclat et lui ravir ses perfections ! D'instinct ils sentent l'agresseur et ils ne le laissent pas approcher. On a beau argumenter, accumuler sophismes sur sophismes, ils préfèrent se fier à leur connaissance intuitive de leur idéal sensible, et ils ne se trompent jamais.

* *

Heureux sommes-nous, m. f., d'avoir pour Marie cette dévotion tendre et illuminatrice ! Heureuse l'âme qui a le culte de Marie ! Elle trouve en elle un phare éblouissant qui l'éclaire dans l'océan de la vie. Ah ! vous qui cherchez depuis longtemps un secret de perfection et qui ne l'avez pas encore trouvé, regardez Marie ! Vous qui ne savez comment offrir à Dieu l'aurore de vos journées, vous qui ne savez comment prier, comment communier, voyez Marie à vos côtés quand vous accomplissez ces grands actes ; vous aurez en elle une leçon vivante de piété. Et lorsque, dans la journée, la tentation soudaine se précipite et va vous faire perdre pied, regardez Marie, appelez Marie : avec elle, vous ne craignez rien. Vous souvenant que Marie a toujours été pour ses fidèles enfants le livre ouvert de la Vérité et de la Perfection, demandez-lui souvent la lumière et la force, et vous serez exaucés. Ainsi soit-il.

PETIT CARÊME SUR LES BÉATITUDES

VI

Dimanche des Rameaux

« BIENHEUREUX CEUX QUI SONT PURS,
CAR CE SONT EUX QUI VERRONT DIEU »

Mes frères,

Avec cette sixième Béatitude, nous voici amenés à contempler l'une des plus belles fleurs et à respirer l'un des plus suaves parfums du parterre des vertus chrétiennes. C'est le lis immaculé qui se nomme la pureté. Nous examinerons la loi divine et les objections qu'on lui oppose, les raisons de la loi, les ruines accumulées par la méconnaissance de la loi, les mesures préventives et les remèdes à employer, enfin la récompense promise aux cœurs purs [1].

I

1. La loi de la chasteté fut proclamée par Dieu, dès l'Ancien Testament, du haut du Sinaï. Elle fut précisée par Notre-Seigneur notamment dans le Sermon sur la montagne. Après avoir donné le précepte général contenu dans notre sixième Béatitude, Jésus insiste sur l'une des applications de ce précepte : la justice conjugale interdit l'adultère en fait et en désir, et le divorce. Les Juifs avaient oublié la prohibition de l'adultère ; c'est pourquoi il leur en rappelle l'existence et la gravité.

La rupture du lien matrimonial avait été autorisée pendant un certain temps dans l'Ancienne Loi, à cause de la dureté de cœur des Israélites ; Notre-Seigneur rétablit l'indissolubilité du mariage. S. Paul se fait l'écho de l'enseignement du Sauveur : « Ne vous y trompez point, dit-il, ni les impudiques,... ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes... ne posséderont le royaume de Dieu (I Cor., VI, 9-10). — J'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari ; si elle est séparée, qu'elle reste sans se remarier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; pareillement que le mari ne répudie point sa femme » *(ibid.*, VII, 10-11). — Qu'on n'entende même pas dire qu'il y ait parmi vous de fornication, d'impureté de quelque sorte,... point de paroles déshonnêtes, ni de bouffonneries, ni de plaisanteries grossières, toutes choses qui sont malséantes ;... car, sachez-le bien, aucun impudique, aucun impur... n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu (Eph., V, 3-5). — Faites donc mourir... la fornication, l'impureté, la luxure, toute mauvaise convoitise..., toutes choses qui attirent la colère de Dieu sur les fils de l'incrédulité parmi lesquels, vous aussi, vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces désordres. Mais maintenant, vous aussi, rejetez toutes ces choses...; que les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche » (Col., III, 5-8).

Recueillant l'enseignement de textes aussi formels, l'Eglise l'a placé dans les sixième et neuvième commandements de Dieu. Pour en résumer le contenu, nous pouvons présenter la loi divine de la chasteté sous cette formule : « Certains plaisirs des sens volontaires ne sont permis en pensées, désirs et actes, que dans l'exercice légitime du droit et du devoir conjugal [1]. » Le mot « volontaires » est destiné à calmer les scrupules des consciences mal formées : ne sont pas coupables les pensées, désirs ou actions qui ne sont volontaires ni directement ni indirectement. Le mot « légitime » fait entendre que tout n'est pas permis entre ceux qui ont été unis par le sacrement de mariage. Les âmes insuffisamment éclairées sur ces questions délicates doivent se renseigner auprès de leur confesseur, notamment sur celle, très grave et très actuelle, de la limitation des berceaux.

Telle est la loi. Toute loi, par le fait même qu'elle établit des limites à la liberté, suscite des résistances et des révoltes. Les uns nient sa valeur, les autres prétendent qu'elle impose un fardeau intolérable, un certain nombre la traitent par le mépris. Ce sont les trois genres d'objections contre la chasteté que nous avons à examiner.

2. La loi de la chasteté, dit-on, est contraire à la nature ; c'est donc une loi abusive qu'on n'est pas obligé de respecter. — Pour que l'objection présentée ait quelque valeur, il faudrait admettre que tous les penchants de la nature humaine sont bons ; car on pourrait affirmer avec autant d'exactitude que réclamer de l'homme l'obéissance, le travail, la charité, c'est aller contre la nature. Or cette supposition est contraire à la foi et à l'expérience : à la foi qui enseigne que le péché originel a rompu l'équilibre des facultés humaines et a fait apparaître chez l'homme de fâcheuses tendances contre lesquelles il y a obligation stricte de lutter ; à l'expérience qui nous montre tous les jours en nous-mêmes et chez autrui des manifestations de ces tendances vicieuses. Affirmer qu'une loi qui contrarie la nature est une loi mauvaise, c'est tout simplement supprimer la morale sous prétexte qu'elle est inutile. Aucun être raisonnable n'acceptera cette conclusion.

Certains essaient de tourner la difficulté en prétendant que, s'il y a en effet dans la nature humaine des penchants mauvais, notre tort, à nous catholiques, c'est de prendre pour un penchant mauvais ce qui n'est qu'une manifestation très légitime de notre nature. La preuve qu'ils apportent à l'appui de leur thèse, c'est que la loi de la chasteté serait contraire à la santé. — Raison trouvée pour les besoins de la cause. Il est prouvé au contraire par la science qu'il n'en est rien. Existât-il certains cas particuliers, très exceptionnels, où la chasteté entraînerait quelque inconvénient pour la santé — je le suppose sans en avoir la certitude, — ces exceptions ne supprimeraient pas la loi. Il y a des cas où la société a le droit d'exiger de ses membres le sacrifice de leur vie, en temps de guerre par exemple. Si l'hypothèse envisagée se réalisait pour certains indi-

[1] Cf. Mgr de Gibergues, *La chasteté* (Paris, Poussielgue), dont nous nous sommes fréquemment inspiré.

[1] La formule est de Mgr de Gibergues, *loc. cit.*

vidus, il faudrait conclure que Dieu demande à ceux-ci un sacrifice du même genre. Mais encore une fois, il ne peut s'agir que de cas très rares, s'ils existent, et qui ne sauraient porter atteinte à la loi.

Autre objection : la loi de la chasteté exige une énergie qui est au-dessus des forces humaines, au moins chez certaines personnes. — C'est attaquer la sagesse de Dieu qui réclamerait d'une créature un effort dépassant ses possibilités. La foi n'accepte pas cette supposition. Au lieu de déclarer que l'observation de la loi est impossible, il serait beaucoup plus juste de reconnaître que cette impossibilité résulte de l'imprudence et de la mauvaise volonté humaines. Vous prétendez ne vous refuser aucune lecture suspecte, aucun spectacle dangereux, aucune conversation scabreuse, aucune rêverie désordonnée, aucune fréquentation légère, aucun plaisir excitant ; vous délaissez la prière et les sacrements, et vous dites ne pas pouvoir soumettre votre nature à la loi de la chasteté. Je vous crois très facilement. Observez les règles de la prudence et de la mortification chrétiennes, demandez à Dieu le secours de sa grâce en employant les moyens qu'il a mis à votre disposition pour vous la procurer... et nous reparlerons ensuite de la question. Pour le moment, je me contente de constater que beaucoup de vos semblables, qui n'avaient pas un tempérament plus disposé à la vertu que le vôtre, sont parvenus à un résultat parfait et définitif. Ce qu'ils ont pu faire, vous le pouvez aussi, mais à condition d'employer les mêmes moyens.

D'autres prétendent traiter la loi par le mépris. Ils n'examinent même pas son objet, sa valeur ou la possibilité de l'observer. Ils répondent tout simplement : « Qu'il y ait une loi ou qu'il n'y en ait pas, je ne cherche même pas à le savoir ; cela m'est égal. » — Je ne m'arrêterai pas à leur répondre longuement. Personne n'a le droit de mépriser la loi divine et chacun a le devoir de se renseigner sur sa teneur ; car ce n'est pas se tirer d'affaire et éviter le péché que de dire : « En ignorant la loi, je pourrai l'enfreindre impunément. » Calcul tout à fait inexact. L'ignorance coupable ne supprime pas la faute, mais contribue plutôt à l'aggraver, car elle suppose une duplicité et une mauvaise volonté que Dieu ne peut accepter et bénir.

Une dernière réponse apportée par les âmes faibles aux remontrances que nous leur adressons est celle-ci : Je sais bien que j'ai tort ; mais je m'arrêterai à temps pour éviter les conséquences fâcheuses de mes fautes, tant au point de vue temporel qu'au point de vue éternel. — Voilà une belle assurance, mais qui révèle une âme bien mesquine. Le bon Dieu n'aime guère ces marchandages qui placent le plaisir et l'intérêt de la créature avant l'amour dû au Créateur. Rompre avec les habitudes vicieuses suppose l'intervention de la grâce divine. Est-ce un bon moyen de l'obtenir que d'en différer ainsi l'utilisation ? C'est précisément là le point d'interrogation qui se pose. Vous promettez de vous amender ; mais qui vous dit qu'après avoir ainsi gaspillé les dons de Dieu, vous en aurez la facilité et le temps ? Même question au sujet des conséquences temporelles de l'inconduite. Sans compter que des conséquences irréparables peuvent suivre la première et unique faute, qui vous dit que, par suite de la vitesse acquise, vous ne serez pas entraîné dans le tourbillon des passions et qu'ayant perdu la direction de votre âme, vous pourrez la retrouver au moment que vous fixerez vous-même ? Le résultat ordinaire de l'impureté, c'est l'aveuglement et l'endurcissement. Travaillez donc au bien de votre âme, selon le conseil de l'Ecriture, tant que vous possédez encore la lumière, et ne risquez pas, par votre imprudence, de la voir baisser de plus en plus et peut-être s'éteindre définitivement.

3. Après avoir répondu rapidement aux principales objections, voyons les raisons de la loi. Je devrais dire : la raison, car il n'y en a qu'une essentielle à laquelle se rattachent toutes les autres. Cette raison majeure, c'est la volonté de Dieu. Nous n'avons pas à demander compte à Dieu de ses lois ; mais comme il est la sagesse infinie, elles sont toujours raisonnables et puisqu'il a voulu nous faire participer à son intelligence, il nous est permis de découvrir quelque chose des motifs qui ont dicté ses ordres. Par la volonté divine, le corps a été créé pour l'âme et tous deux ont été créés pour Dieu. Le corps doit donc demeurer dans une dépendance complète à l'égard de l'âme qui, dirigée par la raison et éclairée par la foi, doit elle-même être soumise à Dieu. Or c'est le grand tort de notre société moderne de vouloir exalter le corps aux dépens de l'âme. De celle-ci on ne se préoccupe guère. Sa santé, les précautions à prendre pour ne pas compromettre cette santé, les remèdes à employer pour guérir ses maladies, les moyens de développer ses forces, en un mot le salut de l'âme, voilà qui est le dernier souci de nos mondains, alors qu'ils ne négligent rien pour soigner et satisfaire leur corps. S'ils prenaient pour leur âme la dixième partie des précautions dont ils entourent celui-ci, ils seraient assurés de leur salut. Remarquez aussi le même contresens dans l'appréciation des valeurs. Des hommes d'une valeur intellectuelle et morale tout à fait supérieure demeurent parfaitement inconnus du grand public et quelquefois meurent dans une situation voisine de la misère, tandis que le monde donnera ses applaudissements et son argent au premier champion de boxe ou au premier coureur cycliste venu. Je ne dédaigne pas le sport, mais je regrette qu'il prenne souvent une place trop considérable qui devrait être réservée aux travaux de l'esprit et à la valeur morale.

On voit donc que le plan de Dieu est assez mal respecté par notre société moderne. A nous, catholiques pratiquants, de reconnaître les droits de Dieu sur notre corps comme sur notre âme et de respecter la dépendance harmonieuse voulue par le Créateur. Résumons-nous : L'homme est sous la dépendance absolue de Dieu, créateur et maître de la vie. Comme signe de cette dépendance, Dieu demande à son âme la foi, à son corps la chasteté. C'est d'ailleurs à cette seule condition que l'homme atteindra la beauté morale au point de vue individuel, familial et social.

Une autre raison de haute convenance est indiquée par S. Paul : « Ne savez-vous pas, dit-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres du Christ ? Jésus-Christ habite en nous par la foi et sa vie se manifeste dans nos corps mortels qui deviennent par sa présence en eux de véritables temples de Dieu. Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps. » (I Cor., VI, 15-20 ; III, 17). Nos corps ont participé avec nos âmes à la divinisation de notre nature et ils deviennent par la sainte communion des ciboires vivants. Ne nous étonnons donc pas que Dieu réclame de nos corps, comme des vases sacrés destinés à contenir la personne adorable de son Fils, une consécration et une sainteté éminentes. De même que les vases sacrés ne doivent servir à aucun usage profane, ainsi nos corps doivent éviter toute souillure qui les rendrait indignes de la divine Présence.

II

1. Les ruines accumulées par le vice impur sont nombreuses et constituent une dégradation particulièrement lamentable. Elles atteignent tout d'abord l'esprit et la conscience. L'aveuglement de l'esprit, l'enténébrement de la conscience qui conduisent à l'indifférence religieuse et à l'impiété, tels sont les premiers ravages du mal. « L'homme charnel, dit S. Paul, devient semblable à l'animal et il ne comprend plus les inspirations de l'Esprit-Saint. » (I Cor., II, 14). La beauté de la vertu n'est plus pour lui qu'un vain mot. Les règles de la plus élémentaire morale sont méconnues ; le malheureux est emporté dans un vertige qui lui enlève toute juste appréciation des choses. Le débauché trahira son épouse, ses obligations professionnelles, sa patrie et sa foi pour satisfaire sa passion. La liste de ces crimes qui ont amené leur auteur en cour d'assises et jusqu'à l'échafaud et qui ont eu pour cause initiale une passion honteuse est malheureusement trop longue. Elle est aussi trop peu intéressante pour que je veuille m'y arrêter. Qu'il nous suffise de constater que, loin de trouver dans la passion, comme on a tendance à le faire aujourd'hui, une circonstance atténuante, il n'y faut voir le plus souvent qu'une aggravation. J'ajoute que la débauche conduit souvent aussi ses victimes à l'asile d'aliénés.

Ce n'est pas uniquement l'esprit et la conscience qui sont atteints, c'est encore le cœur et la volonté. Ce que j'ai dit précédemment sur les trahisons commises par les débauchés, sur leur insensibilité à la vue des larmes de leur famille, me dispensera d'insister. On a vu des pères et des mères faire ce que ne font pas les animaux : abandonner leur enfant pour suivre leur passion. C'est qu'en effet la volonté est rivée à un véritable esclavage qui devient chaque jour plus pesant et qui ne pourra être secoué que par un miracle de la grâce divine.

Après les ruines de l'âme, voici celles du corps. Le visage du libertin est flétri par le vice. « Qui est ce jeune homme ? s'écrie le P. Lacordaire. D'où vient que son regard est terne, ses joues sans couleur et creusées, ses lèvres tristes, sa tête morne ? La jeunesse est le printemps de la beauté ; et Dieu, qui est toujours jeune parce qu'il est toujours beau, a voulu dans nos premières années nous donner quelque chose de la physionomie de son éternité. Le front du jeune homme est le resplendissement du front de Dieu, et il est impossible de voir une âme vierge sur un visage pur sans être ému d'une sympathie qui contient de la tendresse et du respect. Or ce don si grand, Dieu l'ôte à qui en abuse dans de précoces passions. Le vice s'imprime sur cette chair brillante qui touchait le cœur ; il y trace des plis honteux, des rides prématurées et accusatrices, je ne sais quoi de caduc qui n'est pas le signe du temps ni des méditations de l'homme voué à l'austère devoir, mais l'indice certain d'une dépravation qui a passé en dévastant. Le sillon gagne avec l'opprobre et l'on voit ces ombres apparaître parmi nous, transparentes et vides, comme si déjà le jugement dernier les avait atteintes et les présentait sans voile au mépris de la terre et du ciel [1]. »

Ces ravages extérieurs ne sont d'ailleurs que la marque d'une dévastation plus profonde : la santé est atteinte. Le vice impur possède une puissance étrange de destruction ; il délabre les corps robustes et les mène prématurément au tombeau, à moins qu'il ne les accable pour de longues années de maladies répugnantes et d'infirmités atroces qui peuvent malheureusement se transmettre par hérédité et font payer à d'innocentes victimes les fautes de leurs parents. Car le débauché n'est pas seul à ressentir les terribles effets de ses désordres. C'est la désunion au sein de son foyer, le malheur de ses enfants, c'est la discorde dans une famille qu'il a déshonorée, c'est le malheur des enfants de cette famille ; c'est l'abandon et la honte pour celle qui s'est laissé prendre au piège, c'est l'abandon de l'innocent qui ne connaîtra jamais son père, ce sont les jalousies et les haines, les suicides et les assassinats.

A tout cela il faut ajouter enfin le plus terrible de tous les désastres : la perte des âmes, celle du débauché et toutes celles qu'il aura entraînées à sa suite. Sans doute, je me garderai de prophétiser la damnation certaine de tous les débauchés. La miséricorde divine est infinie et Marie-Madeleine a obtenu son pardon du divin Maître. Mais quel risque encouru, surtout si l'on se rappelle les effets du vice sur l'esprit, le cœur et la volonté : aveuglement, endurcissement, paralysie ! Quelle singulière préparation aux grâces de la contrition et du divin pardon !

2. L'impureté se présente donc comme une maladie qui atteint à la fois le corps et l'âme. Comme toute maladie, son traitement suppose une hygiène préventive et des remèdes. Il vaut mieux prévenir que guérir, dit le proverbe. C'est particulièrement vrai dans le cas qui nous occupe.

C'est aux parents chrétiens qu'il appartient de préserver leurs enfants du mal, d'abord en leur donnant l'exemple d'une vie chaste et pieuse, en leur procurant une éducation foncièrement chrétienne et

[1] Cité par Mgr de Gibergues, *La chasteté*, p. 36.

en veillant au développement d'une piété sérieuse et alimentée par la réception fréquente des sacrements. Ici encore l'exemple est le meilleur des prédicateurs. Mais ce n'est pas tout : les parents ne doivent pas se figurer avoir accompli tout leur devoir lorsqu'ils ont remis leur enfant aux mains d'un prêtre ou lorsqu'ils l'ont placé dans une maison d'éducation chrétienne. Ils ont à exercer une surveillance qui, pour ne pas être tracassière, sera néanmoins très attentive, sur les récréations et les parties de plaisir de l'enfant, sur les compagnies qu'il fréquente, sur ses lectures. Un père et une mère conscients de leur responsabilité ne laisseront jamais entrer à la maison un journal, une revue qui puisse souiller l'âme de leur enfant ; ils ne le laisseront pas aller, à plus forte raison ne le conduiront-ils pas eux-mêmes, à une représentation théâtrale ou cinématographique, s'ils ne sont pas d'avance absolument sûrs que celle-ci sera irréprochable. Avant de faire fonctionner leur poste de T. S. F., ils vérifieront le programme et en cas d'incertitude ils préféreront se priver du plaisir d'une audition plutôt que de se faire les complices du mal auprès de leurs fils et de leurs filles. Je ne suis pas très sûr que sur le chapitre de ces précautions qui s'imposent, la conscience de tous les parents soit parfaitement éclairée.

Quelles que soient les précautions prises par les parents, le jeune homme et la jeune fille rencontreront nécessairement un jour sur leur chemin le vice sous une forme ou sous une autre, et avec lui la tentation. Un proverbe très sage dit encore : Un homme averti en vaut deux. Il est évident que beaucoup de fautes de jeunesse sont commises faute d'avoir été averti. Si vous envoyiez votre enfant dans un pays où règne une épidémie, vous ne manqueriez pas de lui dire : « Attention ! telle maladie sévit en ce moment là où tu vas te rendre. C'est une maladie grave pour telle et telle raisons. On la reconnaît à tels signes. Voici les moyens de l'éviter. » Ce que vous feriez pour le corps de cet enfant, ne le ferez-vous pas pour son âme ?

Au sortir de l'enfance, il va entrer en contact avec le monde corrompu et corrupteur. Son innocence rencontrera le mal sur tous les chemins de la vie et vous le laisseriez partir sans avertissement? Vous laisseriez à un camarade débauché, à un journal ordurier le soin de le renseigner, avec quel tact et quelle honnêteté on peut le deviner, sur les questions les plus graves ? Vous oseriez l'exposer à suivre, faute d'expérience, les conseils et les exemples de gens sans foi, sans morale et sans conscience ? Vous seriez des parents dénaturés ! Il faut donc avertir prudemment l'adolescent, sans attendre que la bataille entre le vice et son âme soit engagée. C'est le rôle du père en particulier. Si celui-ci a su s'y préparer par une vie irréprochable, s'il a su gagner la confiance de son enfant, s'il agit dans la circonstance avec tact, prudence et un souverain respect pour l'âme qu'il a à prémunir, il aura peut-être décidé du salut éternel de cette âme. On devine quelle haute idée de la dignité paternelle suppose un pareil ministère. Il pourra être aidé d'ailleurs par celui du prêtre à qui le père et la mère demanderont toujours utilement conseil en un sujet si délicat.

3. Malgré les précautions prises, ou souvent parce qu'elles ont été négligées, une chute peut se produire. Je ne fais qu'indiquer les remèdes, pour ne pas trop prolonger cet entretien : 1° réfléchir sérieusement sur la gravité du mal et vouloir guérir ; 2° écarter impitoyablement toute occasion de faute. Après une première faute surtout, toute imprudence est fatale, et quelquefois, pour être assez prudent, il faut savoir l'être trop, si tant est qu'on puisse jamais l'être trop ; 3° employer les remèdes surnaturels : prière, confession et communion fréquentes. Après une chute, se relever immédiatement par une bonne confession, suivie de la sainte communion. Si l'on tergiverse, si l'on attend pour purifier sa conscience, les fautes se multiplieront. Ici plus qu'ailleurs une faute en appelle une autre. Avoir une dévotion très filiale et très confiante à la Sainte Vierge. En résumé, une volonté forte de se débarrasser du vice, une grande défiance de soi-même qui évitera tout danger, une inébranlable confiance en la grâce de Dieu qui est toute-puissante dans les âmes bien disposées.

4. La récompense promise à la chasteté, c'est la vision de Dieu. La vision de Dieu au ciel, cela s'entend, mais aussi dès ici-bas la vision de Dieu par la foi. Le vice impur, ai-je dit, enténèbre l'âme et la mène petit à petit à l'incrédulité. La pureté au contraire est une clarté. Lorsqu'une âme se dégage de la matière et des créatures, elle se met dans les conditions voulues pour voir, autant que cela est permis en ce monde, l'Esprit pur et le Créateur. Puisque la vision béatifique est en rapport avec la foi, la mesure et la clarté de notre foi détermineront donc la mesure et la clarté de notre vision béatifique au ciel, car il y a plusieurs demeures dans la maison du Père et toutes les étoiles du ciel ne brillent pas du même éclat. Il y a ainsi une relation étroite entre la pureté du cœur ici-bas et la jouissance de Dieu dans l'éternité.

* *

M. f., la question que j'ai traitée ce soir demanderait de longs développements et plusieurs entretiens. J'ai voulu vous en présenter un rapide aperçu général pour vous inviter à y réfléchir davantage, à ne pas vous laisser déformer le jugement et la conscience par les idées et les exemples du monde. Vous surtout qui avez des enfants à élever, souvenez-vous que vous avez charge d'âmes et qu'il ne vous est pas permis, sans mauvaise volonté je le veux bien, mais par ignorance et insouciance, de laisser ces âmes se ternir, se souiller et peut-être se perdre. D'ailleurs sur ce terrain de la pureté, tous les intérêts les plus élevés se rencontrent : l'individu, la famille, la société, la patrie et la religion réclament des cœurs purs, ce qui prouve, une fois de plus, que le Christ, avec sa loi évangélique, est l'alpha et l'oméga et qu'en dehors de lui il n'y a de vie ni de salut pour personne. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

XXIII

LES BIENFAITS DE DIEU

I. — La grâce : elle est symbolisée par la multiplication des pains ; elle est un don gratuit, mais certain ; elle nous a été méritée par la Passion et la mort du Christ.

II. — La grâce habituelle : sa nature ; elle s'acquiert par le baptême, se perd par un seul péché mortel et se recouvre par le sacrement de Pénitence.

III. — La grâce actuelle : sa nécessité, son efficacité. Elle laisse intacte notre liberté, mais il ne nous est pas loisible de la dédaigner.

Mes chers enfants,

Sur les bords de la mer de Tibériade, Jésus, un jour, s'était arrêté. Une multitude attentive se pressait sur ses pas, avide d'entendre sa parole et de recueillir sa doctrine. Le Christ, que nulle nécessité humaine ne laissait indifférent, demanda alors à ses Apôtres : « Où achèterons-nous du pain pour que tous ces gens-là aient à manger ? » Mais tandis que les Apôtres hésitaient devant l'insoluble problème, Jésus, tout bas, devait sourire, car il savait bien ce qu'il devait faire. Il prit donc les deux seuls pains d'orge qu'avait apportés jusque là un petit enfant. Il les bénit, il les rompit et sous ses doigts tout-puissants les pains se multiplièrent de telle sorte que cinq mille hommes purent s'en rassasier avant que la provision fût épuisée.

Ne nous est-il pas permis de voir, dans cette merveilleuse et véridique histoire, le symbole d'une autre générosité du Seigneur ? Le même Dieu qui, un jour, a multiplié les pains pour nourrir une foule fidèle, multiplie chaque jour les bienfaits et les grâces pour nous assurer la vie du ciel. Mais nous sommes tellement habitués à cette prodigalité de faveurs que nous ne lui prêtons plus une attention suffisante. Aussi ne sera-t-il pas inutile de réfléchir un peu, ce matin, sur leur inestimable valeur.

I

Les bienfaits divins sont de différentes sortes : les uns sont plutôt matériels, comme la nourriture que le Christ distribua à ses disciples, comme les secours providentiels qui, après nos prières ferventes, viennent parfois nous aider à sortir d'une situation difficile. Mais la plupart sont spirituels et tendent principalement à assurer le salut de notre âme. On les appelle alors des « grâces ».

Qu'est-ce que la grâce ? C'est un don gratuit de Dieu, don sans lequel nous ne pourrions pas gagner le ciel. Remarquez que rien, absolument rien, ne nous donne droit à ce secours qui, pourtant, est indispensable. Nous aurions beau prier, implorer, souffrir, le Seigneur aurait parfaitement la possibilité de ne pas accéder à nos demandes. Mais, en fait, sa bonté miséricordieuse ne nous laisse jamais manquer de cette aide si nécessaire. Les grâces affluent autour de nous, elles nous inondent véritablement. Leur torrent a commencé de couler avant même notre naissance ; il ne tarira pour nous qu'après notre dernier soupir.

C'est donc avec une confiance absolue que nous pouvons implorer le Maître : il ne refusera jamais de prêter assistance à ceux qui, de leur côté, auront fait ce qu'ils auront pu pour rester fidèles à sa loi. La grâce est donc un bienfait constant ; elle est aussi une faveur du plus haut prix, puisqu'elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, nous transforme, nous surnaturalise, et nous ouvre l'accès au royaume des cieux.

Il est bien évident que, fussions-nous les plus fidèles et les plus héroïques des hommes, nous ne pourrons jamais mériter par nos propres moyens une si incomparable preuve de bonté. Aussi quelqu'un s'est-il chargé d'acquérir à notre place des mérites dont il nous ferait bénéficier ; ce quelqu'un, c'est N.-S. Jésus-Christ. Homme comme nous, mais en même temps Dieu comme son Père, il intercède pour l'humanité pécheresse. Il est bien placé pour servir de médiateur, et il n'use de son influence que pour nous rapprocher du bon Dieu.

Toutefois, n'allez pas croire que cela ne lui coûte rien. Les grâces qu'il obtient pour nous, il les paie, et fort cher : il n'a fallu rien moins que ses douleurs et son sang. Vous le savez fort bien ; s'il n'avait pas accepté les humiliations de sa naissance, l'obscurité de sa jeunesse, les fatigues de son ministère, les angoisses et les tortures de sa Passion et de sa mort, le monde n'aurait pas été sauvé. Or le Messie a accepté toutes ces épreuves ; et pourquoi ? Pour acquérir des mérites innombrables et infinis, qui rejailliraient sur l'universalité des hommes et se transformeraient en secours pour assurer leur éternel bonheur. Voilà ce que c'est que la grâce.

Comprenez-vous maintenant quelle doit être notre gratitude envers Celui qui s'est dévoué afin que vous puissiez bénéficier de tant de privilèges et conquérir votre sainte éternité ? La grâce de Dieu explique et domine tout le mystère de notre existence surnaturelle. Elle est la réalité consolante, la réalité vivifiante qui constitue l'espoir du monde, comme elle constituera la joie ineffable du ciel. Que Jésus soit donc loué et remercié sans fin, pour nous avoir procuré la grâce qui nous permet de vivre heureux dans son amour !

II

On a l'habitude de diviser la grâce du Christ en deux catégories : grâce habituelle et grâce actuelle, qu'il nous faut, maintenant, étudier de plus près. L'état de grâce, d'abord. C'est une situation privilégiée qui élève notre âme au-dessus de sa propre nature et qui la rend capable d'acquérir des mérites surnaturels. La faute originelle avait rendu l'homme hostile à Dieu. Un abîme s'était creusé, la guerre existait entre eux. Mais voilà que la grâce sanctifiante vient rétablir la paix ; par elle l'homme n'est pas simplement réconcilié : il est adopté comme enfant de Dieu. Mystérieux passage de la répression à la faveur et de la colère à l'amour ! Le pardon

paternel ne se limite pas à absoudre les fautes : il constitue le coupable dans une dignité où, par lui-même, il n'aurait jamais pu accéder.

La grâce habituelle est conférée pour la première fois, normalement, d'une façon très solennelle, par le sacrement de baptême. Dès qu'un être humain vient de paraître en ce monde, l'Eglise se penche sur lui et sollicite de sa famille le bonheur de l'inscrire au nombre de ses enfants. C'est au moins le cas général. Il arrive néanmoins de temps à autre que de pauvres âmes moins favorisées attendent jusqu'à l'époque de l'âge mûr et même jusqu'aux portes du tombeau pour être purifiées par l'eau baptismale. Mais peu importe : appliqué à un enfant ou à un vieillard, le sacrement produit toujours le même effet essentiel qui est de laver la tache originelle, d'établir l'homme en état de grâce et de le classer parmi les fils adoptifs de Dieu. Ce résultat est tellement important (surtout si l'on songe à l'infinie distance qui nous sépare de la divinité) qu'il ne peut être renouvelé pour le même individu. Le baptême imprime dans l'âme un caractère, un signe ineffaçable qui doit persister durant l'existence entière et subsistera même durant l'éternité.

Une fois la grâce conquise, elle demeure dans notre âme aussi longtemps que nous le voulons. Théoriquement, elle ne devrait jamais disparaître, et bienheureux sont ceux qui, à force de courage, de vertu, de sainteté, sont parvenus à la garder jusqu'à leur dernier souffle et à la remettre intacte entre les mains du Dieu qui la leur avait confiée. Hélas ! pourquoi sommes-nous forcés d'ajouter que de pareils exemples sont rares ? Ils devraient être la règle commune, car la grâce est le plus précieux, le plus magnifique trésor que l'on puisse concevoir, et la race humaine devrait prodiguer ses efforts pour le conserver jalousement. On le gaspille, au contraire, avec une frénésie et une insouciance folles. La grâce habituelle abandonne une âme chaque fois que cette dernière consent à un péché mortel. Point n'est besoin, pour encourir cette déchéance, d'une longue série de fautes : il suffit d'une seule faute grave, n'eût-elle duré qu'un instant. Aussitôt l'âme s'affaisse, elle s'effondre, elle s'embourbe dans sa fange primitive ; elle devient, aux regards de Dieu, un objet de mépris et d'horreur. Les conséquences de cette situation sont terribles : l'âme ne peut plus, tant qu'elle sera en état de péché, gagner aucun mérite surnaturel ; elle se trouve en révolte contre le Seigneur, exposée à ses vengeances et au châtiment de l'enfer ; elle perd tous ses droits au bonheur infini du ciel et à l'amour ineffable de l'Eternel. Une malédiction plane sur elle et Satan la guette pour l'emporter dans son royaume de feu.

En toute rigueur, Dieu aurait parfaitement le droit de ne jamais accorder de pardon à l'homme qui a ainsi abusé de sa clémence et de son amour. C'était déjà une marque énorme de condescendance que d'admettre une créature au baptême et de lui conférer les privilèges qui résultent de ce sacrement. Une fois violés le pacte et le serment qui nous liaient à lui, Dieu pourrait se refuser à tenter de nouvelles expériences. Supposer cela serait logique, mais comme ce serait mal connaître l'infinie tendresse de Dieu ! Sans doute nous sommes inexcusables lorsque nous nous laissons aller au péché ; sans doute nous outrageons la Majesté divine ; mais, malgré tout, Dieu nous aime tant qu'il ne peut arriver à nous tenir rigueur. Il met à notre disposition un sacrement nouveau qui nous permettra de revenir à lui, de négocier notre réconciliation, de reprendre notre rang de fils. Ce sacrement, c'est la Pénitence.

Il suffit que le pécheur, eût-il commis les crimes les plus atroces, aille se jeter aux genoux d'un prêtre délégué par Dieu ; il suffit que ce misérable fasse avec sincérité un aveu loyal de ses forfaitures, en exprime le réel regret et promette de faire ce qu'il pourra pour ne pas retomber dans ses fautes, et voilà que Dieu se laisse fléchir. Tandis que le prêtre, dans un geste d'indulgence, libère le coupable, Dieu lui-même, du haut du ciel, tend les bras à l'enfant prodigue qui a repris le chemin du logis paternel. La grâce habituelle est restituée à celui qui l'avait perdue : elle envahit à nouveau son âme. Et cela ne se passe pas une seule fois dans l'existence, mais se réitère toutes les fois que de nouveaux péchés, suivis d'un nouveau repentir, amènent de nouvelles absolutions. Nous ne saurons jamais assez comprendre la tendresse illimitée du divin Maître à notre égard !

III

Ce serait déjà quelque chose de magnifique que de posséder le secours perpétuel et sanctifiant de la grâce habituelle. Mais le bon Dieu a voulu nous donner encore davantage. Il y a ajouté d'autres moyens pour nous aider à bien agir. Cela était d'ailleurs bien utile. Au cours de chacune de nos journées, nous nous trouvons cent fois en face d'une résolution à prendre, et d'une résolution qui devra accroître ou amoindrir notre valeur morale. Notre conscience est bien là pour nous dire : « Ceci est bien, ceci est mal. » Mais — outre que notre conscience se laisse facilement égarer — n'est-il pas vrai que, trop souvent, nous nous ingénions à étouffer sa voix qui nous contrarie ? Si donc nous sommes livrés à nos seules forces, nous pouvons compter que bientôt nous sombrerons dans les gouffres du péché.

C'est ce que la Providence avait bien prévu, et c'est ce qu'elle veut éviter parce qu'elle nous chérit. Aussi le bon Dieu a-t-il mis à notre portée toute une collection de grâces nouvelles qui s'offriront à nous à l'instant même où le besoin s'en fera sentir. Il interviendra au moment où les défaillances de notre volonté nous exposeraient à des chutes. Le Seigneur sait, mieux que nous, que par nous-mêmes nous ne valons pas grand'chose. Chaque fois donc qu'une pensée malsaine, chaque fois qu'un désir pervers nous sollicite pour le mal, la grâce surgit afin de corroborer notre énergie vacillante. Elle prend les apparences les plus variables. Ce sera quelquefois une bonne pensée, que nous croi-

rons jaillie de notre âme, mais qui réellement nous aura été envoyée par Dieu. Ce sera une force qui nous permettra de résister aux suggestions de Satan. D'autres fois, la grâce se présentera à nous comme par hasard, sous la forme d'une conversation édifiante, ou d'un incident imprévu qui nous empêchera de succomber à la tentation de l'heure présente.

On n'en finirait pas d'énumérer les méthodes — j'allais presque dire les subterfuges — que le souverain Maître emploie sans cesse afin de nous rendre meilleurs. Tout cela s'appelle la « grâce actuelle, » c'est-à-dire la grâce qui nous est accordée, au fur et à mesure de nos nécessités, pour nous mettre à même de pratiquer la loi divine.

Il se rencontre certains esprits mal faits qu'offusque l'idée de cette grâce. Ils formulent l'objection suivante : Si c'est Dieu qui nous pousse vers le bien, ce n'est pas nous qui agissons ; que devient alors notre liberté, le plus précieux apanage donné à l'homme ? La réponse à cette question est vraiment commode. Sans entrer dans les discussions théologiques sur les modes de conciliation entre la liberté et la grâce, il suffit de faire cette remarque : dans la grâce actuelle, le bon Dieu nous propose un secours, mais il ne nous contraint pas à l'accepter.

Au moment du combat spirituel, nous sommes dans la position du colonel qui se trouve aux prises avec l'ennemi. Si son général lui envoie une estafette pour lui proposer du renfort, le colonel reste libre de refuser ou d'accepter, mais sous sa responsabilité propre et à ses risques et périls. Il en est à peu près de même quand nous sommes attaqués par l'enfer. Le Seigneur nous propose de nous faire appuyer par ces forces formidables que représentent ses grâces. C'est en toute liberté que nous accueillons ou repoussons son appui. Mais il est à peine utile de vous faire remarquer combien nous serions présomptueux de le négliger pour ne compter que sur nous-mêmes. Cela serait d'autant plus périlleux que le bon Maître risquerait, à la fin, de se lasser. A force de voir rejeter ses avances, il pourrait bien se désintéresser de nous. Et un moment fatal arriverait où, réduits à nos seuls moyens si misérables, nous serions vaincus, peut-être pour l'éternité.

Vous voyez donc l'importance suprême qu'il y a à correspondre fidèlement à la grâce. Dieu nous tend la main : allons-nous nous confier à lui, pleinement, fidèlement, saintement ? Ou, au contraire, aurons-nous la criminelle audace de dédaigner sa bienveillance et son pouvoir ? Libre à nous, théoriquement. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous demeurons responsables de l'accueil que nous aurons fait aux propositions divines et que nous serons jugés, un jour, sur l'usage des grâces. Ceci est de nature à nous faire réfléchir. Ou plutôt, la réflexion est déjà faite. La raison s'unit à la foi pour nous imposer la seule ligne de conduite sage et sainte. Nous recueillerons avec bonheur les moindres grâces de l'Eternel ; nous les mettrons soigneusement à profit pour notre amélioration spirituelle. Et surtout nous n'oublierons pas de rendre grâces à Celui qui, dans son affection paternelle, prend tant de soins pour nous sauver. Ainsi soit-il.

XXIV

LE MARTYRE DE NOTRE-SEIGNEUR

I. — Les préliminaires du sacrifice : l'acceptation librement consentie par le Christ comme Dieu et comme homme ; l'agonie à Gethsémani.

II. — Le sacrifice divin : la condamnation prononcée par le Sanhédrin et Pilate, le crucifiement, les dernières paroles, la mort.

III. — Les fruits du sacrifice : le règne de la vérité, une civilisation nouvelle, tout ce que les sociétés renferment de bon, les vertus surnaturelles et le salut éternel.

Mes chers enfants,

Nous entrons aujourd'hui dans cette période de deuil et de grands souvenirs que l'on appelle le temps de la Passion. Durant les jours qui vont venir, l'Eglise cherchera à ranimer notre foi en nous rappelant sans cesse le sacrifice que Notre-Seigneur a voulu offrir à Dieu pour l'amour de nous. Ne mettons aucun retard à nous joindre aux âmes pieuses qui passeront cette époque dans une union intime avec le Christ Rédempteur. Et dès ce matin, commençons à méditer sur le martyre qu'il a voulu endurer afin que nos âmes soient sauvées.

I

Avant tout, remarquons bien que le sacrifice du Christ fut pleinement libre et volontaire. Aucune puissance humaine ne pouvait se vanter d'emprisonner et de mettre à mort, sans son consentement, Celui qui, par la puissance même de sa divinité, se riait de la faiblesse humaine. L'autorité de son Père ne pouvait pas, non plus, forcer Jésus à s'immoler, car Dieu est la justice même ; il ne peut punir que les coupables et pour faire peser sur un innocent les responsabilités accumulées par les pécheurs, il fallait que la victime désignée acquiesçât à cette extraordinaire substitution.

C'est donc bien Notre-Seigneur qui s'est offert en faveur de nos âmes. Du haut de son ciel glorieux, le Verbe contemplait avec pitié le sort des hommes, qu'une première révolte avait bannis de l'Eden, et que les péchés renouvelés sans cesse vouaient de plus en plus à la damnation et aux anathèmes du Seigneur. La science infinie lui montrait que, par elle-même, notre race n'arriverait jamais à se relever, à se réconcilier avec Dieu. L'eût-elle même désiré, qu'elle n'aurait jamais pu satisfaire aux rigueurs de l'implacable justice ; l'avenir semblait donc désespéré. Alors, dans sa bonté, il intervient pour transformer toutes choses. Il propose à son Père un pacte incroyable : lui, Dieu, se fera homme pour instruire la multitude ignorante ; lui, juste, prendra sur ses épaules le poids de tous les crimes commis ou à commettre, afin de pouvoir être châtié jusqu'à la mort, à la place des vrais coupables. Mais en échange, Dieu le Père se départira de son in-

flexibilité première : il accordera ce pardon que la terre implore depuis tant de siècles ; il fera succéder un règne d'amour à l'antique Loi d'airain ; enfin, il adoptera pour enfants les humains, devenus frères de son Fils, et rouvrira pour eux les portes du ciel.

Vous savez que l'Eternel a daigné, par bonté pour nous, consentir à cette substitution, dont la réalisation commença par la venue du Rédempteur en ce monde. Vous savez aussi que pendant trente ans de sainteté secrète et trois années de prédication évangélique, Jésus se prépara à couronner l'édifice du rachat humain, qui ne devait être scellé que dans son sang. Faut-il que le bon Maître nous ait aimés, pour souscrire à des conditions si dures, pour s'humilier jusqu'à se faire nôtre, pour revêtir notre robe de péché !

La tâche qu'il avait assumée était si lourde qu'à la dernière minute même, malgré toute son énergie divine, il fut sur le point de faiblir. Prostré dans la grotte de l'agonie, frissonnant d'une angoisse indicible, il contemplait, en une extase affreuse, la longue suite des horreurs qui, déjà, étaient proches de lui. Il voyait les tortures et les blasphèmes, les hontes et les coups, la flagellation et le gibet. En même temps, il apercevait la foule des âmes perdues pour qui son holocauste serait inutile, il entrevoyait l'océan sans bornes des générations et des peuples ; il les considérait, âpres, batailleurs, haineux, cupides, voluptueux, livrés à toutes les passions, vautrés dans toutes les infamies. Il se rendait compte que son oblation prochaine serait méconnue, que son sang serait gaspillé par ces foules trop avides des choses terrestres pour s'intéresser au supplice du Dieu d'amour. Mais cependant, de loin en loin, il apercevait au milieu de cette tourbe quelque âme repentante ou virginale, qui lui serait reconnaissante, qui se donnerait à lui par dilection ou gratitude. Et à cause de ces âmes d'élite, à cause surtout de sa tendresse infinie, le Sauveur surmonta sa faiblesse ; il saisit le calice amer que lui présentait son Père ; une fois de plus, il s'offrit à mourir, afin que la volonté de Dieu fût faite. Et aussitôt l'on entendit, dans l'obscurité, monter une rumeur grossissante : l'exécuteur des vengeances divines, le traître Judas, s'avançait vers son Dieu pour le livrer, par un baiser, aux valets du Sanhédrin qui l'entraîneraient vers Jérusalem, où le Roi de l'Eternité serait traité comme un maudit.

II

Le drame de notre rachat est enfin commencé. Depuis plus de quatre mille ans l'humanité aspirait après ce jour du Vendredi Saint qui devait bouleverser la face du monde. Mais maintenant quelques heures vont suffire. La haine exaspérée des Juifs a hâte d'en finir avec cet Homme-Dieu qui la domine et l'épouvante en dépit des chaînes et des gardes. Aussi une cohue tumultueuse entraîne le Christ vers le palais du grand-prêtre. Sans aucun souci de procédure ni de justice, sans nulle autre préoccupation que celle de se débarrasser au plus vite du redoutable adversaire, on institue, en pleine nuit, un procès bizarre où le Messie est accusé de blasphème. En vain les témoins se contredisent-ils ; en vain, dans une attestation solennelle, Jésus affirme-t-il les droits de sa divinité et assigne-t-il son juge devant son tribunal à lui, lors des assises du dernier jour. Rien ne pourra changer la sentence depuis longtemps dictée. Et qui donc, d'ailleurs, défendrait le Christ ? Voici qu'en cette minute de crise, le chef même de ses Apôtres ne se contente pas de l'abandonner, comme les autres, mais le renie. Jésus reste effroyablement seul, en face de son Père irrité et du monde cruel ; son heure est désormais arrivée, il ne lui reste plus qu'à s'immoler.

Une formalité, cependant, va retarder quelque peu l'exécution de la sentence. Depuis que le sceptre est sorti d'Israël, les décisions du Sanhédrin n'ont plus force de loi par elles-mêmes : il leur faut la confirmation du proconsul romain qui, à Jérusalem même, représente le paganisme triomphant. On se met donc en route vers l'atrium de ce fonctionnaire. Là, des scènes abominables se produisent. La brutalité des soldats se donne libre carrière sur une victime sans défense. Battu de verges, couronné d'épines, pâle, sanglant, hagard, exténué, le Christ n'est plus qu'un pauvre être pantelant lorsque Pilate le prend par la main pour le mettre en parallèle avec Barabbas. Tout de suite s'élève l'immense clameur déicide, qui retentira jusqu'aux derniers âges du monde : « Ce n'est pas lui dont nous voulons la grâce ; donnez-nous plutôt Barabbas ! »

Ce cri est bien dans la logique des choses : l'humanité coupable que représentent ces Juifs ameutés ne continue-t-elle pas, depuis ses origines jusqu'à nos jours, à préférer le vol, le meurtre, la rapine, la volupté, toutes les hontes, à la douce et lumineuse loi de Dieu ? Nous acclamons Barabbas par notre conduite, comme les Hébreux l'avaient réclamé par leurs vociférations.

Bientôt lassé, Ponce-Pilate renonce à sa vague tentative de justice : il ne veut pas se compromettre pour un obscur indigène. Malgré lui, il rend l'arrêt qui se termine par la terrible clause en usage : « *I, lictor, expedi crucem.* Va, licteur, prépare la croix. »

Le cortège funèbre s'organise. Toute la plèbe de la ville est là, joyeuse de voir râler un agonisant et mourir un vaincu. Les apostrophes, les quolibets, se croisent dans la foule que les légionnaires ont peine à fendre pour frayer un chemin au condamné. Trois fois, le Christ tombe sous le fardeau trop lourd de sa croix ; trois fois, brutalement, on le retire du fossé, on le pousse sur la voie du supplice. A un carrefour, le Messie croise sa Mère, qui ne le quittera désormais plus ; il console les héroïques femmes qui s'attendrissent sur son destin.

Mais voilà que déjà on approche du sommet fatal de la colline. Les deux larrons et le Rédempteur sont arrêtés au milieu du cercle odieux que forme la populace. On arrache leurs vêtements ; on étale leurs corps sur les gibets. Le Christ, Dieu et roi, est saisi par des mains rudes ; des clous énormes sont enfoncés dans ses mains et ses chevilles ; puis, lentement, l'instrument de torture est dressé jusqu'à

l'instant où une brusque secousse l'enfonce dans le sol. Et Jésus apparaît soudain, exposé au-dessus du monde, dominant l'univers ; il apparaît pour toujours au-dessus de la terre qu'il sauve par son dévouement et qui jamais plus, jusqu'à son dernier jour, ne pourra détacher ses regards de cette croix devenue le point de ralliement de l'humanité.

Tout n'est pas fini, cependant. Le condamné doit souffrir encore, et pendant des heures, avant de rendre le soupir suprême et libérateur. Autour de lui, malgré les ardeurs du soleil de midi, le peuple circule, ricaneur, mauvais, bravant le supplicié par de nouveaux blasphèmes. Cependant Marie, la Mère des douleurs, reste debout au pied de la croix et recueille les dernières paroles du moribond. Jésus, d'ailleurs, reste fidèle à sa mission jusqu'à la dernière seconde. Les mots qui tombent lentement de ses lèvres épuisées prêchent encore l'indulgence et la charité qui emplissent son âme. Le Christ confie sa mère à S. Jean, et par là il la constitue reine et protectrice de tout le genre humain. Dans une formule sublime, il appelle la pitié de son Père sur les bourreaux qui le tuent : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Puis, dans un grand cri de détresse « *Sitio !* » il exprime moins la torture de son corps altéré que la soif sainte qui l'a conduit jusqu'au Calvaire, la soif des âmes qu'il veut amener à Dieu.

Lentement le soleil s'incline vers l'horizon : voici venue la minute que le Christ s'était fixée à lui-même pour rendre son âme à son Père : « Tout est consommé ! » Et il meurt, tandis que la terre frémit, tandis que les ténèbres envahissent le ciel, comme si la nature s'effondrait devant la disparition de son auteur.

III

La carrière du Christ ici-bas est terminée. Mais n'allez pas croire que tout soit achevé lorsque ses timides amis le déposent en pleurant dans sa tombe. Dieu ne meurt pas, et son œuvre, au soir du Calvaire, ne fait que commencer. Au bout de trois jours, Jésus ressuscité se présentera de nouveau à ses disciples ; il leur dictera ses instructions suprêmes, et quand il les quittera pour remonter au ciel, il ne les laissera pas orphelins. Il leur enverra le Saint-Esprit qui sera chargé de répandre sur eux les plus magnifiques charismes.

Et les Apôtres transfigurés, forts de la vigueur du Tout-Puissant, se répandront aussitôt à travers le monde pour prêcher la vérité nouvelle, la grande parole de l'Evangile. Ils rencontreront des oppositions farouches, ils braveront les persécutions de l'Empire romain, les lions du cirque et les haches des bourreaux ; ils laisseront leur vie dans cette lutte, mais ils auront la fierté de se dire qu'ils ont implanté une vérité qui doit produire ses fruits. Et, en effet, sur la tombe des martyrs germera la semence chrétienne.

Dieu avait bien choisi son heure pour faire éclater sa doctrine : sur les ruines de l'univers ancien se dressera une Europe nouvelle, qui soumettra sous son joug d'amour les races indomptées des Barbares, qui défrichera les terres incultes, qui rallumera le flambeau des sciences, qui, par-dessus tout, prêchera une doctrine jusqu'alors ignorée : la doctrine de la foi et de l'espérance, la doctrine de la concorde et de la marche vers l'idéal.

L'un après l'autre, lentement, les siècles égrèneront leurs heures. Et chaque heure de chaque siècle apportera une contribution nouvelle à l'œuvre que Jésus a voulue. Peu à peu s'édifiera ce splendide édifice de la Chrétienté, qui n'atteindra son plein rayonnement que vers le XIIIe siècle, lorsque les peuples, par la grâce du Christ, seront soumis à leurs rois comme les rois seront soumis à l'Eglise, dans une concorde religieuse, dans une floraison incomparable de foi unique, de littérature raffinée et de mondiale espérance. Les esclavages antiques, à force de patience, seront abolis, un immense souffle de paix et de charité s'épandra sur les nations les plus diverses.

Les temps de cette apothéose chrétienne, malheureusement, sont passés. Mais n'est-il pas juste d'avouer que tout ce qui reste de grand, de bon, de pur dans nos civilisations modernes procède de la révélation de Jésus ? Pour être tout à fait sincère, il faut bien se résigner à reconnaître que les malheurs de l'humanité se sont multipliés dans l'exacte mesure où le monde a méconnu les préceptes du Rédempteur. C'est parce que nous redevenons païens, dans nos principes comme dans nos mœurs, que nous retombons malgré nous sous le joug des fatalités anciennes, que nous revenons à la fraude, au dol, à la haine, à la guerre. Nulle Société des Nations ne pourra rétablir la paix sur la terre tant qu'elle ne se basera pas sur le principe du divin Maître : « Paix, ici-bas, aux hommes de bonne volonté. »

Et tout cela n'est encore rien. Sans conteste, le Christ voulait adoucir les amertumes d'ici-bas. Mais ce n'était que la partie secondaire de son projet infini. Ce pour quoi il était venu, c'était la libération des âmes. Et qui, sur ce terrain, oserait discuter la magnificence de son triomphe ? Depuis vingt siècles, les humains ont appris la théologie sacrée qui arrache l'homme à lui-même, qui le met en communication avec les sphères supérieures, le relie à la majesté des cieux. « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* » En dépit des inévitables fluctuations de nos époques troublées, le Sauveur a fait de notre terre douloureuse une antichambre du paradis. Grâce à lui nous possédons une foi certaine, appuyée sur les fondements d'une inébranlable logique. Grâce à lui nous avons une espérance assurée, qui nous garantit la grâce en ce monde et le bonheur dans l'au-delà. Grâce à lui nous jouissons de cette charité qui nous permet de nous épanouir dans la dilection du Père et dans l'amitié de ceux qui nous ressemblent et qui sont, comme nous, les fils de son amour. La justice et la force, la prudence et la modération, équilibrent harmonieusement nos relations temporelles et surnaturelles.

Tout cet ensemble de dons merveilleux nous constitue un apanage incomparable. Profitons-en, puisque Dieu le veut. Mais ne perdons jamais le souvenir que nous devons ces trésors uniquement au

sacrifice extraordinaire de Jésus. Nous recueillons le bénéfice de la torture et de la mort d'un Dieu. La plus élémentaire délicatesse nous oblige de lui rendre grâces pour tous les bonheurs que nous lui devons. Et la plus simple logique nous force à payer, autant qu'il est en nous, une dotation si merveilleuse par une fidélité inébranlable, par un dévouement quotidien, par la pratique des vertus que le Christ aime à voir fleurir en nous. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE « PATER »

V

Sanctificetur nomen tuum

LA SANCTIFICATION DU NOM DE DIEU

En donnant, dans cette prière, le nom de *Père* à notre Dieu, nous sommes obligés de montrer, dans toutes les demandes que nous lui présentons, une conduite de vrais fils à son égard. Or, un fils raisonnable, bien né et qui a du cœur, que désire-t-il avant tout, sinon ce qui tourne au bien de son père ? C'est pourquoi la demande : « Que votre nom soit sanctifié » est la plus noble de celles que nous faisons dans l'Oraison dominicale ; et cela, parce qu'en la faisant nous oublions tout intérêt personnel, tout retour sur nous-mêmes, et que nous aimons Dieu pour lui-même, non pour l'avantage que cet amour nous procure. Voilà aussi pourquoi cette demande se trouve au début du *Pater*, afin qu'il soit bien entendu que celles qui vont suivre se rapportent à celle-ci comme à leur fin dernière. Quand nous demandons à Dieu que son règne arrive, que sa volonté s'accomplisse, qu'il nous donne notre pain de chaque jour et qu'il nous délivre de tout mal, ce n'est pas pour notre profit personnel, mais pour le sien et pour sa gloire. Voilà qui est agir en vrais fils.

I

Comprenez donc que pour formuler cette demande dignement, il nous faudrait un cœur de Séraphin. Nous sommes bien loin de cet idéal, c'est vrai, mais nous pouvons nous efforcer de nous en rapprocher. Nous le ferons en accompagnant nos œuvres quotidiennes de ce souhait parti du cœur, et que nous adresserons à Dieu : « Que votre nom soit sanctifié ». Cette demande est la flèche d'amour par laquelle toutes nos offrandes plaisent également à Dieu, qu'elles aient pour objet ce que nous avons de plus cher ou ce qui nous est presque indifférent. C'est ce que dit le Cantique (IV, 9) : Vous m'avez blessé d'amour par un de vos regards (l'œil nous est précieux) et par un cheveu de votre cou (quelque chose de minime).

Il est bien vrai que Dieu étant souverainement riche, rien ne peut tourner à son intérêt : sa nature s'y oppose. Extrinsèquement toutefois, et d'une certaine manière, il peut recevoir quelque chose de nous : sa gloire, qui est la fin dernière pour laquelle il nous a placés en ce monde. Il est donc juste que la fin dernière de toutes nos œuvres soit sa gloire, puisque telle est sa volonté. N'est-ce pas ainsi que tout ouvrier prétend, et avec justice, que sa propre gloire soit la fin dernière des œuvres qu'il exécute pour le bien des autres ?

Ne devons-nous donc jamais faire quoi que ce soit pour notre propre gloire comme fin dernière ? Non, et Dieu nous en préserve ! Faisons tout, au contraire, pour celle de Dieu. Et c'est elle que nous demandons ici, parce que lui seul peut faire que nous la lui rendions comme il convient, comme elle lui est due.

Cette gloire divine, nous ne la demandons pourtant pas en employant le mot de « glorification », mais celui de « sanctification », parce que ce terme exprime le genre de gloire qui est le plus agréable à Dieu : « *Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !* » dit-on au ciel. Aussi quand, sur la terre, tous chantent en chœur comme on fait au ciel : « Saint ! Saint ! Saint !... » on ne peut rien demander de plus : « *Plena est omnis terra gloria ejus.* » (Is., VI, 3).

Il faut savoir que le mot « sanctifier » a dans les Saintes Ecritures un double sens. Il signifie d'abord « rendre saint », puis « traiter comme saint, honorer, révérer comme saint ». Ainsi, au premier sens, on dira que Dieu a sanctifié le jour du sabbat : « *Benedixit diei septimo et sanctificavit illum* » (Gen., II, 3), parce que Dieu le réserva pour lui. Au second, on dira : Dieu a commandé que le jour du sabbat soit sanctifié : « *Memento ut diem sabbati sanctifices* » (Ex., XX, 8), parce qu'il l'a fait respecter et honorer comme son jour. Or, le nom de Dieu ne peut être sanctifié au premier sens ; car, en lui-même, il est infiniment saint. Mais il peut l'être au second, à la manière dont il fallait autrefois sanctifier le sabbat et dont il faut maintenant sanctifier le dimanche et les autres jours consacrés à Dieu.

Ces jours, on les sanctifie, en premier lieu, en s'abstenant de les profaner par des œuvres serviles : c'est là une sanctification purement négative. On y pratique en outre des œuvres saintes, des actes de religion : c'est là une sanctification positive. Ainsi, lorsque nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, nous lui demandons, en premier lieu, qu'il veuille bien ne pas permettre que ce nom soit profané, déshonoré, tourné en ridicule, comme il arrive trop souvent parmi les infidèles qui donnent ce nom aux pierres, aux arbres, aux animaux, aux plus pervers des démons, et même chez les chrétiens, qui en arrivent à le blasphémer, comme des suppôts d'enfer. Nous lui demandons en outre que ce nom divin soit honoré par des actes de religion et surtout par des actes d'adoration, d'amour et de louange. Par là, vous voyez qu'en disant à Dieu : « Que votre nom soit sanctifié », nous lui parlons beaucoup mieux que si nous lui disions : « Que votre nom soit loué, manifesté, magnifié, glorifié. » D'un seul mot, nous disons tout cela à Dieu, et nous le lui disons avec les termes qui lui sont agréables entre tous.

II

Il est à remarquer que nous ne demandons pas à Dieu *qu'il* soit sanctifié, mais seulement *que son nom* le soit. Faudrait-il donc ne pas désirer que